

25 avr 2025 -15:50

Appartient à Conseil des ministres du 25 avril 2025

Rapport comparatif de l'AFCN sur les exigences de sûreté nucléaire en Belgique et à l'étranger

Sur proposition du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Bernard Quintin, le Conseil des ministres a pris acte du Rapport comparatif de l'Agence fédérale pour le contrôle nucléaire (AFCN) sur les exigences de sûreté nucléaire en Belgique et à l'étranger.

Conformément à l'accord de gouvernement, l'AFCN a réalisé une étude comparative (benchmark) sur les normes de sûreté pour les réacteurs nucléaires en Belgique et à l'étranger. Dans l'exécution de cette mission, l'AFCN s'est spécifiquement concentrée sur les Pays-Bas, la France, l'Allemagne et la Suisse, pays qui utilisent une technologie nucléaire comparable à celle de la Belgique.

Le benchmark de l'AFCN se concentre sur quatre "thèmes clés" particulièrement importants en vue d'une éventuelle prolongation de l'exploitation des réacteurs belge de première génération (Doel 1 & 2 et Tihange 1) : résistance aux chutes d'avions, résistance aux séismes, systèmes partagés et fonctionnement automatique/autonome.

Les principales conclusions sont :

- parmi ces quatre sujets, il y en a trois (chutes d'avion, systèmes partagés et fonctionnement automatique/autonome) pour lesquels la réglementation belge est plus pointue que les niveaux de référence de sûreté WENRA
- la raison est double : ces exigences plus strictes sont motivées par
 - la situation spécifique de la Belgique (emplacement des centrales à proximité de zones densément peuplées, de ports et d'aéroports)
 - la situation unique des "réacteurs jumeaux" Doel 1 & 2
 - l'ambition de l'AFCN d'améliorer continuellement le niveau de sûreté

Pour une éventuelle exploitation prolongée de Doel 1 & 2 et/ou Tihange 1 après 2025, un Periodic Safety Review (PSR) réalisé par l'exploitant est requis. Ce n'est que par le biais d'une telle révision décennale de sûreté que l'AFCN peut déterminer si une exploitation prolongée est sûre.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Bernard Quintin, ministre de la Sécurité et de l'Intérieur,
chargé de Beliris
Rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<https://quintin.belgium.be>
bernard.quintin@quintin.belgium.be

Olivier Schotte
Porte-parole (FR)
+32 488 48 93 83
olivier.schotte@ibz.be

Veli Yüksel
Porte-parole (NL)
+32 477 34 41 41
veli.yuksel@ibz.be